



LE TAG

Volume 12, numéro 2
Juin 2016



249, boul. Bonaventure
Victoriaville, Qué.
G6T 1V5
Tél. : 819 758-7501
Fax : 819 758-2544
www.abf-inc.com

Adresse e-mail :
mboucher@abf-inc.com



DANS CE NUMÉRO :

MOT DE LA DIRECTION	2
DIVERS	2
PROJET: OLRT À OTTAWA	3
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	4

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous!

Nous revoilà partis pour une autre saison. Aussi incroyable que cela puisse paraître, le marché demeure très difficile pour toute l'industrie de la construction et ce, pour toutes les spécialités, la compétition étant féroce et les grands projets peu nombreux.



Nous devons de plus composer avec les nombreux problèmes d'insolvabilité de certains de nos clients, ce qui s'ajoute à nos défis actuellement en cours.

Récemment, le coût de l'acier a subi d'importantes majorations et ce, en quelques semaines seulement et il va de soi que le marché devrait s'en ressentir rapidement.

Nous travaillons d'arrache-pied à l'obtention de nouveaux mandats afin de mettre nos gens à l'ouvrage le plus rapidement possible, mais ce n'est pas évident actuellement dans ce contexte.

Nous demeurons cependant optimiste quant au raffermissement du marché dans les prochains mois, voilà pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour continuer à améliorer notre efficacité dans tous les départements de l'entreprise afin d'être prêts lors de la reprise de l'économie.

Merci à tous pour votre contribution!

Éric Bernier, Président

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Vendredi le 24 juin (St-Jean-Baptiste)

Vendredi le 1er juillet (Fête du Canada)

**Bienvenue
à tous les nouveaux
employés dans l'équipe d'ABF.**

Bonnes nouvelles!

Voici quelques nouveaux projets récemment
obtenus par ABF:

- ⊛ The Queen Elizabeth / Ottawa
- ⊛ Lamoureux Hall Learning Centre, Université d'Ottawa / Ottawa
- ⊛ Équinoxe St-Elzéar / Laval
- ⊛ 287 Lisgar Street / Ottawa
- ⊛ Parc éolien Pierre-de-Saurel / Yamaska, St-Robert, St-Aimé
- ⊛ Entourage sur le Lac / Lac Beauport
- ⊛ Condos La Tour Arya / Laval
- ⊛ Espace J Phases A et B / St-Augustin-de-Desmaures
- ⊛ Quartier DIX30 Bât. S11 / Brossard
- ⊛ Yellow Falls Hydroelectric Project / Smooth Rock Falls

La direction d'ABF vous souhaite de passer de belles vacances estivales avec vos proches.

Profitez-en pour refaire le plein d'énergie!

MOT DE LA DIRECTION

La pause-sécurité hebdomadaire : un outil indispensable!

Chez Armatures Bois-Francis, nous avons adopté une attitude proactive en santé et sécurité et, par le fait même, nous avons à l'esprit la diligence raisonnable. Plus précisément, cela signifie que nous devons agir en bon père de famille pour tous nos travailleurs.

D'après le Code, l'obligation de la personne qui supervise un travail est la suivante : « Il incombe à quiconque (contremaîtres/surintendants) dirige l'accomplissement d'un travail, ou l'exécution d'une tâche, ou est habilité à le faire, de prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte de blessure corporelle pour autrui».

La diligence raisonnable impose donc de savoir si nous avons pris toutes les précautions pour prévenir une infraction et fait tout le nécessaire pour le bon fonctionnement des mesures préventives. Pour arriver à ces fins, nous devons donc faire en sorte que nous ayons la présence de directives claires et appropriées transmises à nos employés par un moyen de communication efficace. [La pause-sécurité hebdomadaire](#) est donc un outil indispensable pour arriver à ce résultat.

La diligence raisonnable repose sur trois devoirs de l'employeur :

- [le devoir de prévoyance](#): en santé et sécurité, l'employeur doit identifier les risques reliés au travail et déterminer les mesures préventives appropriées.
- [le devoir d'efficacité](#) qui exige la mise en place de moyens concrets pour assurer la sécurité des travailleurs en matière d'équipement, de formation et de supervision pour veiller au respect des consignes de sécurité.

C'est dans ce devoir d'efficacité que le contremaître qui dirige un chantier doit réaliser [une pause-sécurité à chaque semaine](#), tel que le précise notre programme de prévention. [Ce document est prioritaire et obligatoire](#), et doit être acheminé au Coordonnateur en santé et sécurité à chaque semaine. Il doit être joint à votre rapport du contremaître.

La pause-sécurité est une activité qui sert à identifier les risques relatifs à nos tâches quotidiennes et hebdomadaires. Cette activité encourage les contremaîtres et les travailleurs à se poser des questions par rapport aux travaux qu'ils accompliront et ainsi, permet l'identification des risques spécifiques aux tâches. Cette identification permet ensuite de trouver des moyens de prévention appropriés en fonction des tâches à accomplir et permet de prévenir les accidents du travail. Ce temps d'arrêt et de réflexion doit se faire plus d'une fois par semaine si jugé nécessaire, et, de préférence le lundi matin avant le début des travaux sur chacun de nos chantiers et à notre usine.

- [le devoir d'autorité](#) qui implique l'intolérance de l'employeur à l'égard des conduites dangereuses et l'imposition de sanctions aux employés qui ne respectent pas les règles de prudence.

Il est donc très important de faire une pause-sécurité à chaque semaine et de nous retourner avec [votre feuille de temps](#) et [votre rapport de contremaître](#), le [formulaire de pause-sécurité](#) complété. Nous comptons sur votre collaboration !

Si vous devez faire face à une situation où vous n'êtes pas certain que ce soit **PLEINEMENT SÉCURITAIRE**, n'hésitez pas à en parler à votre contremaître, surintendant ou le coordonnateur en santé et sécurité, afin que nous puissions intervenir et planifier le travail de façon sécuritaire.



Alain Perron, Cell : 418-930-1275
Coordonnateur en santé et sécurité



François Vallières, B.A.
Vice-président



Éric Bernier
Président

DIVERS

BEBE ABF



Félicitations à **Mélissa Rondeau** et son conjoint pour la naissance de leur petit Raphaël, né le 14 mars 2016.



Nous vous présentons la petite **Camille**, née le 22 avril dernier, fille de **Marie-Josée Blais** et son conjoint.



Co-pilote d'un jour!

En décembre dernier, la direction d'ABF a remis à **Gérald Vigneault** un présent pour ses 35 années de service chez ABF: un tour d'hélicoptère ainsi qu'un brunch au Manoir du Lac William à St-Ferdinand. Cette journée s'est donc déroulée samedi le 21 mai dernier. À voir l'expression sur son visage, nous considérons que **Gérald** a bien apprécié le moment!



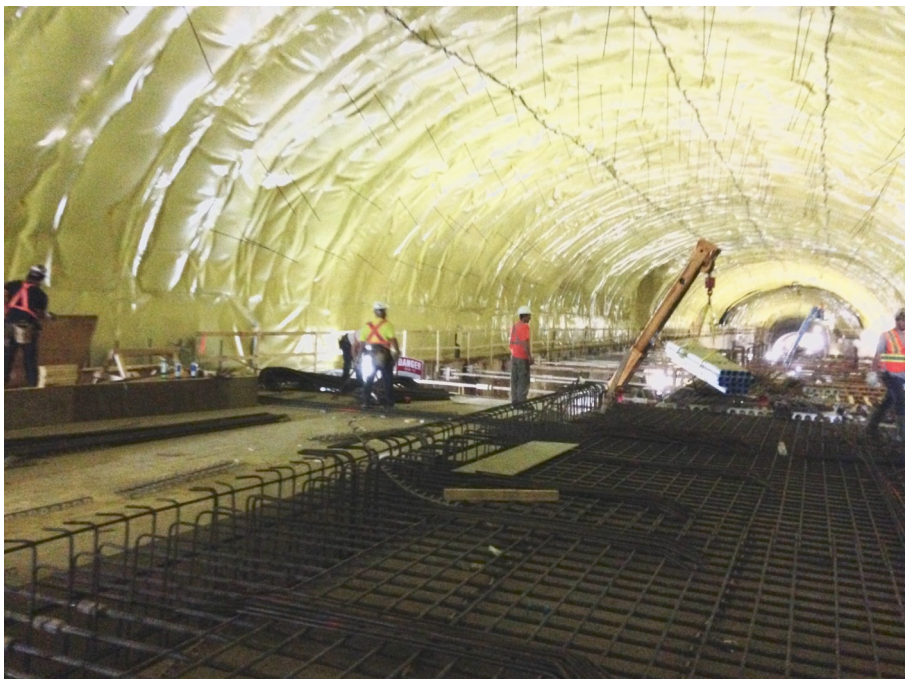
PROJET OLRT À OTTAWA

OLRT en anglais pour "Ottawa Light Rail Transit", en français TLRO pour Train Léger d'Ottawa. On appelle aussi ce projet par « Ligne de la Confédération ».

Ce projet présentement à la phase 1, consiste à relier la ville d'Ottawa et ses banlieues d'Est en Ouest et du Nord au Sud par la mise en place d'un train léger. Cet investissement améliorera grandement les déplacements dans la ville d'Ottawa durant les heures de pointe et l'efficacité des transports en commun.

La phase 1 présentement en construction comporte ceci :

- une ligne de 12,5 kilomètres le long du corridor d'autobus existant, du chemin Blair Road à l'est à Tunney's Pasture à l'ouest;
- un tunnel d'environ 2.5 km qui traversera le centre-ville;
- 13 stations, dont trois souterraines.



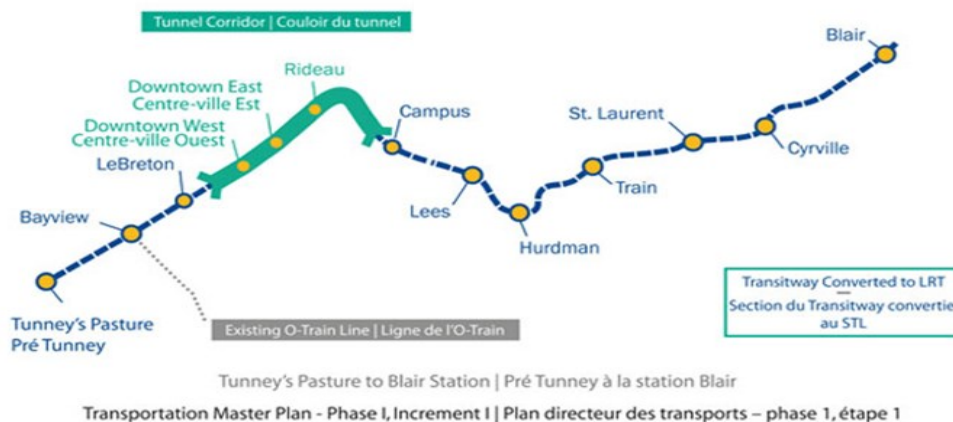
Le projet qui totalise plusieurs milliards de dollars d'investissement est réalisé en PPP par le consortium OLRT-C composé de EllisDon, SNC-Lavalin Inc, Dragados Canada et ACS Infrastructure.

En plus de deux petits projets visant à modifier des sorties de stations dans des bâtiments existants au Centre-Ville (Place de Ville entre autres), Armatures Bois-Francis a été choisie pour la construction de la Station Lyon au Centre-Ville (Centre-Ville Ouest sur la map). Il s'agit d'un projet de plus de 1000 tonnes qui consiste à bétonner « l'Arche » de la Station qui est située sous terre ainsi que la dalle du plancher et les escaliers reliant la surface (la rue).

Pour se rendre à la station, il faut emprunter un tunnel et marcher environ 800 mètres. La particularité de ce projet consiste à accrocher toute l'armature au plafond (en forme d'arche) à des tiges d'ancrage installées préalablement. L'armature sera donc supportée par ces ancrages au plafond puis par la suite le coffrage sera installé. L'armature ne doit pas être supportée par le coffrage puisque ce dernier n'est pas conçu pour supporter ce poids.

Les travaux devraient s'étaler sur plusieurs mois et Ijaz Azad, notre chargé de projet, en plus de devoir détailler l'armature des arches avec précision devra aussi bien coordonner les livraisons de l'acier avec les responsables au chantier. Effectivement, l'espace de travail est restreint et l'approvisionnement de l'acier à l'intérieur de la Station doit être bien planifié.

Encore une fois, Armatures Bois-Francis est fière de participer à un projet de cette envergure dans la Grande Capitale qu'est Ottawa !



Luis Monte, ing.
Vice-Président, Construction

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Quand on fait des efforts importants ou qu'on s'expose à des températures élevées, notre organisme dépense beaucoup d'eau, de minéraux et d'énergie pour contrer les effets de la chaleur. Il est essentiel de combler sans tarder les pertes entraînées par une telle dépense.

L'essentiel, c'est important!

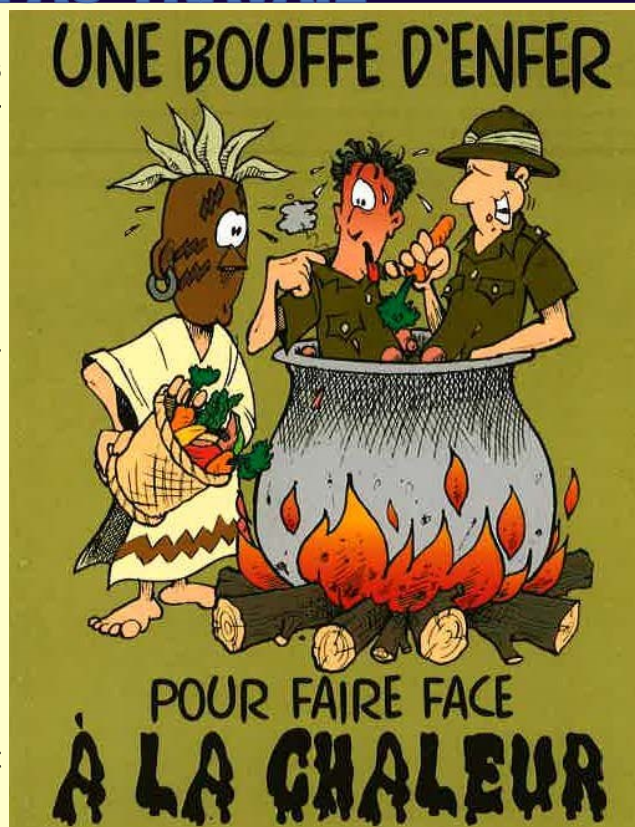
Si la transpiration permet d'équilibrer la température du corps, elle est aussi responsable de la perte d'eau et d'éléments essentiels tels que le sodium, le potassium et la vitamine C. Si on ne remplace pas rapidement ces éléments, on s'expose à divers problèmes, comme:

- ☞ L'insomnie et la fatigue généralisée;
- ☞ Des crampes ou des lésions musculaires graves;
- ☞ La constipation;
- ☞ L'arythmie, voire l'arrêt cardiaque.

Pour refaire le plein...

Afin de lutter contre les effets de la chaleur, il faut choisir des aliments qui assurent un apport suffisant de vitamines et minéraux suivants:

- ☞ **Le sodium**
Le sel de table, les fruits de mer, les viandes froides et le lait sont d'excellentes sources de sodium.
- ☞ **Le potassium**
On trouve du potassium dans la viande, les céréales, le lait, les fruits et les légumineuses (pois, fèves, etc.).
- ☞ **Le chlore**
Les sources de chlore sont le sel de table, les fruits de mer, le lait, la viande et les œufs.
- ☞ **La vitamine C**
Le kiwi, le pamplemousse, les oranges et le melon regorgent d'eau et de vitamine C.



Potion magique...

Quand il fait très chaud ou que l'on travaille vraiment très fort, il faut parfois plus que de l'eau pour compenser les pertes...

Les boissons dites "isotoniques" de type *Gatorade*™ répondent assez bien aux besoins des organismes soumis à des conditions extrêmes. Pour faire votre propre isotonique maison, mélangez simplement:

- 1 ml de sel (1/4 cuillerée à thé)
- 355 ml (1 boîte de 12,7 oz) de jus d'orange congelé, non sucré et non dilué
- 2000 ml d'eau (8 1/2 tasses)

Pour varier, remplacez le jus d'orange par d'autres jus de fruit. N'oubliez pas d'ajuster la quantité d'eau (pour 355 ml de jus). Par exemple:

- Jus de pamplemousse:
1775 ml d'eau (7 1/2 tasses)
- Jus de pomme:
2125 ml d'eau (9 tasses)
- Jus d'ananas ou de raisin:
2400 ml d'eau (10 1/4 tasses)



Des choix qui laissent froid

Certains aliments, même s'ils sont riches en énergie, en vitamines et en minéraux, peuvent avoir des effets négatifs sur la capacité de l'organisme à lutter contre la chaleur. Parmi les aliments à éviter, on retrouve:

- ☞ Les aliments riches en gras (beurre, sauce, etc.) qui ralentissent la digestion et le métabolisme;
- ☞ Les aliments diurétiques comme le thé, le café et le cola qui font uriner et favorisent la déshydratation;
- ☞ Les boissons alcoolisées qui dilatent les artères et accélèrent l'élimination de l'eau;
- ☞ Les aliments dits "gazogènes" (chou, oignon, brocoli, maïs, etc.) qui provoquent des troubles intestinaux.

Le mot de la faim

Pour aider votre corps à vaincre la chaleur, privilégiez les repas légers et faibles en gras (salades, poissons, pâtes, légumes, fruits, etc.), de même que les collations légèrement salées (fromage, noix, etc.). Enfin et surtout, buvez de l'eau souvent et en petites quantités.

Alain Perron, coordonnateur en Santé et Sécurité